

SMICTOM SUD EST 35

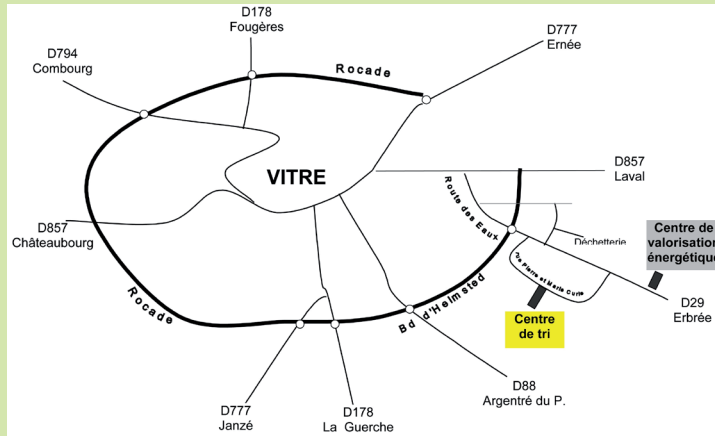
Parc d'activités de Plagué
10 rue de la Haie Robert
35500 Vitré
Tél : 02 99 74 44 47
Fax : 02 99 75 05 58

CENTRE DE TRI
rue Pierre et Marie Curie - 35500 Vitré

CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
route des Eaux (direction Erbrée) - 35500 Vitré

ANIMATIONS SCOLAIRES & VISITES D'USINES

MARS - JUIN
2012



COUPON-REPONSE

Merci de nous retourner le coupon réponse par mail : contact@smictom-sudest35.fr, par fax ou par courrier.

ÉCOLE (nom, adresse et commune)

Nom de l'enseignant

Période souhaitée (3 dates de préférence)

Classe (niveau)

Nombre d'élèves par classe

Téléphone

Mail et Fax

Visite au CDT Oui Non Animation en classe Oui Non



LE SMICTOM SUD EST 35

Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères

Le SMICTOM Sud Est 35 est un établissement public local, chargée de la gestion des déchets ménagers. Il gère sur les 70 communes de son territoire :

- => la collecte des déchets ménagers (tri sélectif et déchets non recyclables),
- => leur traitement (valorisation énergétique des ordures ménagères par incinération, tri et conditionnement des déchets recyclables)
- => les 12 déchetteries du territoire

ANIMATIONS SCOLAIRES

Cette animation à destination des CM1 et CM2 dure une demi-journée par classe, l'après-midi uniquement.

- **1ère partie** : une brève présentation SMICTOM Sud Est 35 suivie d'un échange avec les élèves sur leurs connaissances du déchet et du tri sélectif : comment bien trier ses déchets, comment éviter d'en produire, ce qu'ils deviennent avoir été triés ou jetés...

- **2ème partie** : des ateliers ludiques et pédagogiques, en sous-groupes de 5 élèves maximum, sur le tri sélectif, la protection de l'environnement...



A partir de mars 2012

VISITES DES SITES INDUSTRIELS

Le Centre de tri des emballages recyclables :

1h par groupe de 20 élèves maximum

Le Centre de tri réceptionne tous les déchets recyclables dans les bacs ou les sacs jaunes. Ces déchets sont séparés manuellement ou mécaniquement par catégorie de matières. Compactés, ils sont ensuite redirigés vers des usines de recyclage où ils seront recyclés et connaîtront une seconde vie.

Le Centre de Valorisation Énergétique des déchets ménagers (CVED) :

Le CVED réceptionne tous les déchets ménagers non recyclables, dans les bacs gris. Brûlés à plus de 900 degrés, ils sont valorisés en grâce à la chaleur et d'électricité notamment.



CONDITIONS

Public : CM1-CM2 uniquement

Écoles concernées : toutes les écoles du territoire du SMICTOM SE 35

Délais et dates : **cette année les animations en classe et les visites débuteront en mars 2012**

Formuler votre demande (3 préférences de dates) au moins 3 semaines avant la date souhaitée

Accompagnateurs et sécurité :

- 1 adulte pour 10 élèves dans le cadre des visites
 - 1 à 2 parents pour l'animations en classe
 - port de chaussures fermées impératif.
- Un équipement vous sera fourni sur place (gilet et casque).

Visite des sites : mardis et jeudi matin

Intervention classe : mardi et jeudi après midi

Transport : prise en charge par le SMICTOM à hauteur de 40% ou 60% selon la distance de la commune par rapport à Vitré et uniquement dans le cadre des visites du centre de tri si celle-ci fait partie d'un projet pédagogique incluant l'intervention de l'animateur du SMICTOM dans les classes concernées.

La convention détaillée vous sera fournie lorsque les dates seront fixées.